



#FranceRelance

En Lozère

DOSSIER DE PRESSE

Soutien de l'État au sport Lozère

5 mai 2021



L'État au plus près du sport Lozère

L'État a toujours fortement accompagné le sport en Lozère. Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, l'État a mis en place des mesures d'aides économiques d'urgence et un important volet du Plan de relance en faveur du sport.

Avec près de 3 milliards d'euros d'aides cumulées, ces mesures d'urgence exceptionnelles ont permis d'amortir les premiers effets de la crise et de couvrir tous les champs du sport, qu'il soit professionnel ou amateur.

Ce dispositif spécifique du plan de relance soutient le secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans, vient abonder le budget de l'Agence nationale du sport.

L'objectif :

- aider à la création d'emplois dans le secteur des associations sportives
- favoriser la transition énergétique des équipements sportifs
- accompagner le développement numérique des clubs et des fédérations sportives

A travers le plan de relance à visée économique mais aussi sociétale, l'une des priorités de l'État, est de poursuivre et renforcer les actions déjà engagées afin de démocratiser l'accès au sport pour tous.

En Lozère, l'État est intervenu de façon croissante dans l'univers du sport jusqu'à jouer un rôle prépondérant et tenir une place centrale.

Sommaire

L'action de l'État dans le sport Lozère, c'est :

- ✓ Une des priorités du plan France relance déployé en Lozère
- ✓ Un accompagnement sur-mesure au plus près des spécificités de la Lozère
- ✓ Un important investissement financier de l'État dans le secteur du sport

Le sport, une des priorités du plan France Relance déployé en Lozère

En investissement, L'État investit fortement pour soutenir des projets des collectivités locales.

Entre 2018 et 2020, 44 équipements sportifs ont été financés au titre de la DETR et DSIL pour un montant total de 3 212 489 euros.

En 2021, avec le plan France Relance, l'État va encore plus loin pour conforter la filière du sport Lozère en déployant une mobilisation exceptionnelle.

Déjà 1,5 million d'euros sont mobilisés sur les fonds exceptionnels de la relance pour deux projets sportifs (hors dotation DSIL et DETR) :

- la rénovation thermique de la Hall sportive de Saint-Chely d'Apcher : plus de 500 000 euros si près de 34 % de financement.
- l'aménagement de la Maison départementale des Sports à Mende : plus de 1 033 600 euros.

Maison départementale des sports : un financement de 80 % par l'État, un niveau jamais atteint pour un conseil départemental.

L'État apporte un soutien exceptionnel au Conseil départemental de la Lozère pour l'aménagement de la Maison départementale des Sports à Mende à hauteur de 1 033 600 euros, soit un financement de 80 % du montant total des travaux.

Mercredi 5 mai 2021, la Préfète de la Lozère s'est rendue sur le site du chantier de la future Maison des sports à l'occasion de la pose du panneau France Relance marquant ainsi le projet de réhabilitation de ce bâtiment historique des faubourgs de Mende.

Valérie Hatsch a visité le chantier en présence de Laurent Suau, maire de Mende, Jean-Claude Moulin, vice-président du Conseil départemental en charge des Sports, Michel Valette, vice-président du comité départemental olympique et sportif de la Lozère, Liliane Domergue, présidente du comité départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Ce projet est un projet structurant pour l'ensemble du territoire puisqu'il a pour objectif de rassembler dans un même lieu, des associations sportives, des sports scolaires...

La future maison des sports accueillera notamment le comité départemental olympique et sportif (CDOS) et les comités sportifs départementaux.

Le chantier de la Maison départementale des sports répond au volet écologie du plan de relance : le projet technique prend soin de conserver le caractère architectural de l'ensemble immobilier.

La réfection des façades et des couvertures permettra de mettre en valeur l'ensemble immobilier qui a hébergé la Maison des Sports et la Mission Locale Lozère.

Ce projet permet également de prendre en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer la performance énergétique de l'ensemble.

Les travaux qui devraient se poursuivre jusqu'en octobre 2021 vont avoir de nombreux effets positifs : amélioration de la qualité de vie dans les bâtiments concernés, réduction des dépenses énergétiques pour les collectivités locales et soutien des carnets de commande des TPE-PME locales.

« Ce projet, comme 27 autres soutenus financièrement par l'État pour la rénovation énergétique du parc immobilier des collectivités territoriales de Lozère, génère de l'activité pour les entreprises et permet un effet-rebond rapide sur la filière du bâtiment », a rappelé Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère.

Au niveau national, le volet écologie du Plan de relance s'élève à 30 Mds€ dont 6,7 Mds€ sont dédiés à la rénovation énergétique.

En Occitanie, 94M€ sont ainsi consacrés au soutien à la rénovation énergétique de 1079 bâtiments appartenant aux collectivités locales.

Ces 94M€ de dotation de l'État permettront au total 198M€ de travaux pour les entreprises de la région et qui devront être engagés en 2021-2022.

Pour la Lozère, l'État finance 28 projets pour un montant d'aides de près de 4 M€

Un accompagnement de l'État sur mesure au plus près du sport Lozère

La Lozère est propice aux sports en nature :

- 1 habitant sur 3 adhère à une association sportive, ce qui fait de la Lozère le département le plus sportif de France

- Les Lozériennes et les Lozériens, de tout âge, font preuve d'un goût prononcé pour les activités physiques et sportives :

→ 23 959 licences sportives ont été délivrées en 2019

→ soit un taux de licences sportives pour 100 habitants de 31,6 %

→ Ce taux est de 23,4 % au niveau Occitanie et de 22,7 % en France métropolitaine

Chiffres du panorama statistique 2019 de la Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

En Lozère, l'État joue pleinement son rôle d'impulsion et d'assembler pour :

- développer la pratique régulière des activités physiques et sportives
- promouvoir la santé publique, renforcer les valeurs éducatives et citoyennes
- favoriser le développement de l'économie du sport et de l'emploi dans ce secteur.

L'État investit financièrement dans le secteur du sport en Lozère

✓ En fonctionnement,

Le montant des aides attribuées par l'État à l'ensemble des acteurs du mouvement sportif en Lozère, réparti entre les différentes associations atteint **226 822 euros en 2019** et **239 123 euros en 2020**.

L'État accompagne financièrement de nombreux emplois dans la filière du sport Lozère :

En 2020, à travers l'agence nationale du sport, l'État a soutenu 3 équivalents temps pleins, accompagnés de 6 temps partiels sur le département soit un accompagnement financier de plus de 76 000 euros.

- Pour 2021, près de 126 000 euros seront distribués par l'État pour soutenir des emplois du secteur sportif lozérien.

- Plus de 15 000 euros seront également accordés au dispositif Sesame, réservé aux jeunes qui souhaitent se former aux métiers de l'encadrement sportif.

 **Aussi, l'État soutient des dispositifs ministériels prioritaires, directement à l'attention des Lozériennes et des Lozériens :**

En 2021, plus de 12 000 euros de crédits permettront d'accompagner le plan de prévention des noyades décliné en Lozère par le biais de deux dispositifs : "J'apprends à nager" et aisance aquatique

Apprendre à nager est, comme savoir faire du vélo de manière autonome, l'un des deux grands apprentissages prioritaires, dès le plus jeune âge porté par le ministère chargé des Sports.



C'est un enjeu de santé publique mais aussi de sécurité.

Initié en avril 2019, le programme Aisance Aquatique est une priorité gouvernementale.

Il propose une approche rénovée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour être à l'aise dans l'eau dès le plus jeune âge, favoriser l'apprentissage de la natation et prévenir les noyades.

Cet apprentissage est destiné aux enfants de 4 à 6 ans dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

- 5 000 euros seront également mobilisés pour permettre la mise en place du dispositif BAFA 48.

Il s'agit d'un dispositif impulsé par l'État, cofinancé par la MSA, la CCSS et le conseil départemental, mis en œuvre par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

L'objectif est de permettre aux jeunes respectant certains critères sociaux et de motivations de bénéficier d'une formation BAFA dont le coût financier revient à 48 € pour l'usager.

Cela répond à un besoin identifié par les différents organisateurs d'accueils collectifs de mineurs qui ont des difficultés pour recruter des personnels qualifiés.

- 7 000 euros seront distribués aux associations sportives, en 2021, dans le cadre du plan de relance spécifique au sport au titre du fonds de solidarité.

Dévoilement du panneau France Relance sur la façade de la future Maison départementale des Sports, un bâtiment historique des faubourgs de Mende.



Valérie Hartsch, Préfète de la Lozère, visite le chantier dont les travaux devraient se poursuivre jusqu'en octobre 2021.



#FranceRelance
En Lozère

